

Février 2017

CONTRE LA VILLE A MARCHÉ FORCÉE, NOUS DEMANDONS LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'INTERPELLATION CITOYENNE

Opérations immobilières multiples, travaux préparatoires à la prolongation de la ligne de métro, notre ville n'est qu'un immense chantier pour de nombreuses années. La circulation automobile devient impossible et transforme la ville en embouteillage. L'usager du bus doit trouver son chemin entre un arrêt provisoire et s'aventurer dans les nombreux sites en travaux.

Dans tous les quartiers les habitants se mobilisent au travers d'associations de riverains, de locataires, de parents d'élèves pour exprimer leurs inquiétudes.

Élus d'opposition, nous considérons qu'il est de notre devoir de nous faire le porte-voix de ces mécontentements.

Ainsi, nous avons déjà ouverte cette tribune aux associations locales pour qu'elles partagent leurs points de vue.

Nous relayons ces inquiétudes lors des conseils municipaux en déposant régulièrement des questions orales à la Municipalité ce qui nous vaut d'être accusés de « récupération politique ».

La loi Égalité et Citoyenneté reconnaît le droit d'interpellation aux conseils citoyens afin de modifier le contrat de ville et de mieux répondre aux besoins des habitants.

Nous demandons l'extension de ce droit à l'ensemble des citoyens permettant des pétitions dont l'objet pourra être adoptée par le Conseil Municipal ou soumise au vote citoyen.

LR-UDI-MoDem

F. Favier-Wagenaar

Y. Azoulay - S. Bardin

agirautrement.romainville@gmail.com

Facebook : agir autrement pour romainville